

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19h30 à l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, madame la conseillère Nicole Champagne, messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Michel Rhéaume, Jean Roy et Nelson Turgeon, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement assiste également à la séance.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelque 20 personnes présentes à cette séance.

SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020;
3. Publication des prévisions budgétaires 2020;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

19-12-344

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

19-12-345

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Monsieur le Maire présente et commente les grandes lignes des prévisions budgétaires de l'année 2020, lesquelles sont :

RECETTES

Taxes	4 653 981 \$
Tenant lieu de taxes	55 859 \$
Revenus de source locale	698 180 \$
Transferts	732 283 \$

TOTAL DES RECETTES	6 140 303 \$
---------------------------	---------------------

DÉPENSES

Administration générale	930 721 \$
Sécurité publique	527 993 \$
Transport routier	1 723 805 \$
Hygiène du milieu	719 697 \$
Santé et bien-être	64 430 \$
Urbanisme et mise en valeur	505 915 \$
Loisirs et culture	409 203 \$
Frais de financement	307 271 \$
Remboursement de la dette	473 506 \$
Activités d'investissement	20 000 \$
Réserves financières	457 762 \$
Affectation	- \$

TOTAL DES DÉPENSES	6 140 303 \$
---------------------------	---------------------

Suite à cette présentation,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Adstock pour l'année 2020,
lesquelles prévisions de revenus et de dépenses, préalablement étudiées et obtenant
consensus par les membres du conseil, se chiffrent à 6 140 303 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

19-12-346

PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

En vertu de l'article 957 du Code municipal, la Municipalité se doit de publier un document explicatif concernant les prévisions budgétaires. Étant donné que le journal local L'Arrivage est diffusé sur le territoire de la municipalité est conforme aux exigences prévues au 2^e alinéa de l'article 437.1 du susdit Code,

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume
Et résolu de publier les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2020 dans le journal local L'Arrivage, sur le site Internet et le compte Facebook de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

19-12-347

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par le conseiller Jean Roy,
Et résolu de lever la séance à 20h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

Pascal Binet

JL

Julie Lemelin